



Ce projet est financé par l'Union européenne

Renforcement de la société civile émergente en Tunisie

APPEL ET LIGNES DIRECTRICES

Fonds Structurel
Août 2022



Crédit photo : Hamideddine Bouali / Oxfam



Ce projet est financé par l'Union européenne



Appuyé par l'Union européenne et mis en œuvre par un consortium formé par Oxfam, Avocats sans frontières (ASF), le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) et Jamaity, le projet Renforcement de la société civile émergente (ROSE) veut contribuer à la consolidation des processus de gouvernance dans la société Tunisienne, à travers la consolidation du rôle de la société civile comme un acteur contribuant à la construction de l'Etat de droit et comme acteur de développement du pays.



Ce projet est financé
par l'Union européenne

Table de matière

Introduction	3
1- OBJECTIFS DU FONDS STRUCTUREL DU PROJET ROSE	4
2- TYPOLOGIES DES ACTIVITES DE L'APPUI DU FOND DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL.....	4
3- DESTINATAIRES DE L'APPEL.....	5
4- CATÉGORIES PRIORITAIRES	5
5- ELÉMENTS CLÉS DES DEMANDES DE SUBVENTION	6
6- MODALITÉS DE SOUMISSION ET DOCUMENTS À FOURNIR.....	6
<u>A.</u> PHASE DE PRÉSÉLECTION	6
<u>B.</u> PHASE DE SÉLECTION.....	8
7- PARTENARIAT(S).....	11
8- FONDS DISPONIBLES, DELAIS ET TAUX DE CHANGE	11
9- COÛTS INÉLIGIBLES.....	11
10- SERVICES D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA SOUMISSION	12
11- EVALUATION ET SÉLECTION.....	12
12- RÉSULTATS SÉLECTION ET NOTIFICATION	Error! Bookmark not defined.
13- CONDITIONS POUR LA CONTRACTUALISATION.....	12
14- TRANSFER DES FONDS	13

Introduction

L'objectif du présent appel est d'appuyer les entités de la société civile tunisienne à renforcer leur structure interne au niveau stratégique, organisationnel et opérationnel.

Il offre l'occasion aux organisations de la société civile tunisienne voulant améliorer leurs structures internes ou mener une refonte stratégique de réfléchir et mettre en place des mécanismes, outils et instruments leur permettant d'être plus efficaces, autonomes et pérennes.

Cet appel s'inscrit dans l'action du projet visant à soutenir la société civile dans son engagement actif pour la mise en œuvre de leurs agendas stratégiques.

Le présent document explique les lignes directrices de l'appel à candidature pour le fonds structurel, à savoir les critères d'éligibilité, le processus de sélection, les étapes et les documents demandés pour candidater.

1- OBJECTIFS DU FONDS STRUCTUREL DU PROJET ROSE

Soutenir les organisations de la société civile tunisienne afin de renforcer leur structure interne au niveau de :

- La planification stratégique (vision, mission et valeurs)
- La planification opérationnelle (mise en place de plan d'actions)
- La gestion organisationnelle (procédures, politiques ressources humaines etc.)
- La gouvernance et l'amélioration de la vie associative (implication des membres, liens avec la population cible, etc.)
- La gestion opérationnelle (gestion de projet, suivi et évaluation, etc.)
- La durabilité de l'organisation (financière, environnementale, etc.)

2- TYPOLOGIES DES ACTIVITES DE L'APPUI DU FOND DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

- Investissements dans les **infrastructures et équipements** y compris les investissements relatifs à la digitalisation;
- Financement de **processus de changements** organisationnels;
- Investissements internes en termes de **formation et de renforcement des capacités**;
- Activités qui améliorent la **sécurité** physique, personnelle et digitale de l'organisation;
- Activités liées au **développement et à la mise en œuvre des stratégies et des plans** de développement de l'organisation sur tout aspect pertinent (communication, mobilisation de fonds, etc.);
- Création et mise en œuvre de **stratégies de financement et durabilité**, y compris la mise en place ou l'agrandissement d'activités génératrices de revenu ;
- Soutien à l'amélioration des capacités de **développement et gestion des projets** ;
- Activités de **redéfinition ou adaptation du modèle associatif** afin de le rendre plus viable;
- **Capitalisation des connaissances** au sein de l'organisation;
- Amélioration des **activités de suivi et évaluation**;
- Développement organisationnel de **réseaux et coalitions** ;
- Activités **d'amélioration des procédures et processus** organisationnels ;
- Amélioration des capacités et outils de **gestion financière** (comptabilité, archivage, audit etc.)

3- DESTINATAIRES DE L'APPEL

Au niveau INDIVIDUEL

- Groupes informels parrainés par une entité légalement constituée ;
- Organisations peu structurées ;
- Organisations moyennement développées ;
- Organisations structurées/ développées ayant des besoins de structuration spécifiques.

Au niveau COLLECTIF

- Mouvements, groupements et coalitions parrainés par une entité légalement constituée ;
- Réseaux et Coalitions formellement constitués en réseau associatif.

4- CATEGORIES PRIORITAIRES

Un appui prioritaire sera donné aux entités :

- Travaillant sur les thèmes des **inégalités des sexes, l'autonomisation et les droits des femmes** ;
- Travaillant sur les thématiques spécifiées avec les **groupes en situation de vulnérabilité** (notamment, les migrants, les femmes, la population LGBTQI++, les personnes avec diversité fonctionnelle, etc.) ;
- Travaillant sur la réalisation des **droits humains** ;
- **Etablies et travaillant** dans les régions et/ou zone marginalisées.

5- ELEMENTS CLES DES DEMANDES DE SUBVENTION

Budget par initiative	de 10.000 € à 30.000 €
Durée de l'initiative	De 5 à 12 mois <ul style="list-style-type: none">- Le montant dépend aussi du montant déjà reçu par l'organisation/groupe postulant aux mécanismes de financements du projet ROSE.- Le total reçu à travers les différents fonds ne pouvant pas excéder les 120.000 €, sauf si proprement justifié par des situations exceptionnelles qui mettent l'entité postulante en danger.- L'action doit être conclue après 1 ans de la date de signature du contrat.
Lieu de mise en œuvre	Tout le territoire national (et international pour les cas de participation à des événements à l'étranger)

Chaque entité pourra soumettre plusieurs demandes de subventions, mais seulement une pourra être financée durant le même cycle de soumission (même délai)

6- MODALITES DE SOUMISSION ET DOCUMENTS A FOURNIR

A. PHASE DE PRESELECTION

La première étape dans le processus de sélection pour le fonds structurel est la soumission de la demande de manifestation d'intérêt à travers [formulaire en ligne](#).

Un e-mail d'acceptation ou de refus sera envoyé à tous les candidats dans les deux cas de figure, sélectionnés ou non sélectionnés.

LES CRITERES DE PRESELECTION *de la première étape de manifestation d'intérêt*

	Critère	Question dans le formulaire en ligne	Informations obligatoires à présenter
1	Être une organisation à but non-lucratif légalement constitué ;	Question 6&7 : <i>Adresse, typologie et enregistrement légal de l'entité postulante</i>	- Numéro de la matricule fiscale /RNE
2	Être établie en Tunisie ;		
4	Démontrer un besoin de structuration /développement organisationnel bien défini et en ligne avec les objectifs du fonds structurel ;	Question 17 <i>Décrivez brièvement le besoin structurel, organisationnel et/ ou stratégique auquel ce fond pourrait répondre? Expliquez votre initiative/besoin en clarifiant la relation avec les objectifs du fond structurel.</i>	- Explication écrite
5	Ne pas être visées par une mesure restrictive de la part de l'Union Européenne (www.sanctionsmap.eu) ;	Question 13 <i>Est-ce que l'organisation postulante est visée par une mesure restrictive de la part de l'Union Européenne (www.sanctionsmap.eu) ? (Vous pouvez vérifier sur le site)</i>	- Vérifier sur le site et cocher Oui/Non
6	Ne pas être dans une des situations d'exclusion définie par l'Union Européenne (PRAG Juillet 2019 - 2.6.10.1.1) ;		
7	Ne pas avoir reçu, individuellement, un montant total de subvention supérieur à 120.000 € à travers les		

Fonds du Mécanisme de Financement du projet ROSE.		
---	--	--

B. PHASE DE SELECTION

Une fois présélectionnés les candidats recevrons un e-mail qui les reconduira vers un autre formulaire de dépôt du dossier de la candidature finale.

Documents obligatoires pour être sélectionner

1. Le descriptif du projet (obligatoire, document à télécharger, à remplir et à charger)
2. Le budget du projet (obligatoire, document à télécharger, à remplir et à charger)
3. Le statut ou le règlement intérieur (facultatif)
4. Carte d'identité nationale du représentant légal (facultatif)
5. Matricule fiscale (obligatoire)
6. Publication au JORT et/ou le Registre National des Entreprises (RNE) (facultatif)
7. PV de la dernière assemblé générale et/ou la liste des membres du bureau exécutif (facultatif)
8. Compte bancaire courant au nom de l'entité postulante à travers la soumission d'un relevé d'identité bancaire (RIB) (obligatoire)
9. Les 3 derniers Rapports d'audit, le cas échéant les états financiers (facultatif)
10. Manuel des procédures (facultatif) ou tout document interne démontrant l'usage de standards de gestion financière conforme est à ajouter au dossier) (facultatif)
11. Déclaration sur l'honneur signée par le/la représentant/e légal/e de l'association/coalition/réseau (obligatoire, à télécharger, à remplir et à charger)

Les critères de sélection

Les critères de présélection, les documents obligatoires à soumettre et les critères de sélection ci-dessous seront tous pris en considération dans l'évaluation finale des propositions.

Critère	Description/Questions	Points
Potentiel et motivation de l'association	<ul style="list-style-type: none"> - L'association démontre une motivation claire pour mettre en œuvre ce qu'elle vise à changer. - L'association a un besoin structurel/organisationnel clair et motivé par une ambition de changement - Le besoin structurel/organisationnel exprimé est pertinent par rapport à l'intervention/vision de l'organisation et au contexte. - L'organisation a démontré, à travers ses succès, de pouvoir atteindre, au moins partiellement, ses objectifs, dans la pratique . 	20%
Pertinence des problèmes et/ou besoins de développement identifiés	<ul style="list-style-type: none"> - Les défis structurels/organisationnels identifiés sont clairement décrits. - Les défis structurels/organisationnels identifiés sont pertinents avec les objectifs du fonds. - Les défis identifiés sont pertinents avec la typologie d'activités proposées pour les résoudre. - Les besoins exprimés contribuent clairement au renforcement de la structure de l'organisation et à la durabilité de son action. 	30%
Probabilité d'impact et pertinence des activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités proposées ont le potentiel d'avoir un impact effectif important sur les problèmes identifiés. - La non réalisation des activités proposées générerait des risques pour l'entité. 	20%
Faisabilité technique et financière (y inclus gestion des risques)	<ul style="list-style-type: none"> - Le budget de l'action est réaliste. - Les activités proposées sont faisables dans le temps prévu. - Les activités proposées sont techniquement faisables. 	20%
Personnel/bénévoles et expertise existante	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation exprime une motivation assez claire à mobiliser les ressources et compétences nécessaires ou possède une expertise suffisante relative à ses domaines d'intervention. - L'organisations a ou compte avoir une représentation importante de femmes parmi son personnel (au moins 50%). - L'organisation peut compter sur des volontaires. 	10%
Bonus Critères souhaitables		Max + 20 points

Travaillant sur les thèmes des inégalités de sexes et l'autonomisation et les droits des femmes	- L'organisation travaille sur les thèmes des inégalités des sexes et/ou l'autonomisation des femmes et/ou des droits des femmes.	+5 points
Travaillant avec des groupes en situation de vulnérabilité	- L'organisation s'adresse à des groupes en situation de vulnérabilité / marginalité tels que femmes, jeunes, migrants, minorités, les personnes avec diversité fonctionnelle	+5 points
Travaillant sur la réalisation des droits humains	- L'organisation travaille sur la réalisation des droits humains	+5 points
Etabli et travaillant dans des gouvernorats/délégations marginalisés	- L'organisation travaille dans des gouvernorats/délégations marginalisées (voir indice pauvreté de l'INS)	+5 points
TOTAL POINTS EVALUATION		100

Echelle de notation

1-2	3-4	5-6	7-8	9-10
Insuffisant	Faible	Suffisant	Bien	Excellent
Le critère n'est pas rempli ni abordé.	Le critère est partiellement rempli mais de façon inadéquate.	Le critère est suffisamment rempli.	Le critère est bien rempli.	Le critère est pleinement rempli et le demandeur a même excédé les attentes.

7- PARTENARIAT(S)

- La demande de soutien pour ce fond est **individuelle**.
- Même dans le cas de réseaux/coalitions, la demande doit faire référence à l'entité qui rassemble les différents sujets du réseau/coalition.

8- FONDS DISPONIBLES, DELAIS ET TAUX DE CHANGE

- **Le montant total** disponible pour cet appel est d'environ 700.000 € qui seront alloués pour les initiatives sélectionnées.
- **Le montant par initiative** est compris entre un minimum de 10.000 € et un maximum de 30.000 €.
- **Délai de soumission du formulaire de manifestation d'intérêt 12/09/ 2022**
- **Délai de soumission du dossier de candidature 16/10/2022**
- Le taux de change à appliquer est le cours du dernier jour du mois précédent la soumission de la candidature du site [Oanda](#)

9- COUTS INELIGIBLES

Tout coût, y compris la couverture de coûts fixes de structure, **pertinent et nécessaire** pour le fonctionnement de la structure associative sont éligibles sauf les dépenses inéligibles par Oxfam ci-dessous nommés :

- Les dettes et la charge de la dette (intérêts) ;
- Les provisions pour pertes, créances ou dettes futures éventuelles ;
- Les coûts déclarés par le(s) bénéficiaire(s) et pris en charge dans le cadre d'une autre action ou d'un autre programme de travail donnant lieu à une subvention octroyée par l'Union européenne (y compris par l'intermédiaire du Fonds européen de développement) ;
- Les pertes de change ;
- Les crédits à des tiers, sauf indication contraire dans les conditions particulières ;
- Les contributions en nature (sauf pour les travaux effectués par des bénévoles) ;
- Le coût des salaires du personnel des administrations nationales, sauf indication contraire dans les conditions particulières et uniquement dans la mesure où ce coût

est lié à des activités que l'autorité publique concernée n'exercerait pas si l'action n'était pas réalisée ;

- Les primes incluses dans les frais du personnel ;
- Les intérêts négatifs facturés par des banques ou d'autres institutions financières.

Pour être éligible tout coût doit être :

- **Encouru** pendant la période de mise en œuvre de l'action.
- **Mentionné dans le budget prévisionnel** global de l'action ou dans les variations de budget successivement approuvées (Les changements et délais d'approbation dépendront des taux de variation entre les lignes et ne devraient pas affecter l'objectif de l'action initialement approuvé) ;
- **Nécessaire** à l'exécution de l'action ;
- **Identifiable et vérifiable**, et est notamment inscrit dans la comptabilité du(des) bénéficiaire(s) et déterminé conformément aux normes comptables et aux pratiques habituelles du(des) bénéficiaire(s) en matière de comptabilité analytique ;
- Conforme aux exigences de la **législation fiscale et sociale** en vigueur ;
- **Raisonné et justifié et respecte le principe de bonne gestion financière**, notamment en matière d'efficience et d'efficacité.

10- COMITE DE SELECTION

Toutes les candidatures seront évaluées par un Comité de Sélection qui sera constitué de deux entités, **une entité de coordination** et **une entité d'évaluation** formées par des représentants du programme et des partenaires de ROSE pour assurer une évaluation thématique et technique compétente couvrant différents domaines par exemple : Influence et plaidoyer, égalité des genres, gestion financière et administrative, etc.

11- SERVICES D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA SOUMISSION

Pour soutenir et faciliter le processus de soumission de la demande de financement, les services suivants seront disponibles :

Help Desk: Contact.Rose@oxfam.org

Questions-réponses : vous pouvez envoyer vos questions Contact.Rose@oxfam.org ; toutes les réponses envoyées seront également publiées sur le site <https://jamaity.org/>

12- CONDITIONS POUR LA CONTRACTUALISATIO

Une fois sélectionnée et pour pouvoir recevoir la subvention, l'entité devra au besoin :

- **Finaliser le budget et le plan d'activité** : Rectification et ajustement du budget et du plan d'activité.
- **Communication dans les délais** : des documents à revoir à renvoyer ou à faire suivre, d'informations additionnelles manquantes mais nécessaires pour l'établissement du contrat.
- [Consultez les conditions contractuelles et les politiques applicables à cet appel](#)

13- TRANSFER DES FONDS

Les fonds seront transférés selon les modalités définies dans le Contrat de Subvention.

Tous les paiements seront effectués par virement bancaire à un compte bancaire courant au nom de l'entité contractualisée.



Ce projet est financé
par l'Union européenne

Info & help desk
Contact.Rose@oxfam.org